

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 MARS 2015

PRESENTS : Bernard GIRAULT, Jean-Michel VRILLON, Yvette MERCIER, Olivier RACAULT, Elisabeth AUGÉ, Philippe BAN, Jean-Claude COUTANT, Maryse MARCHAIS, Jean-Yves MARTINEAU, Lionel MORIN, Nathalie PERRET, Jean-Michel VALADE, Nathalie VIGNEAU, Brigitte VOLET

PROCURATION :

Sylvie MARCONNET a donné pouvoir à Yvette MERCIER

Madame Nathalie PERRET a été élue secrétaire de séance.

COMMUNE M14 : COMPTE DE GESTION ET COMPTE ADMINISTRATIF 2014

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil Municipal :

APPROUVE le compte de gestion et le compte administratif de l'exercice 2014 du budget de la commune.

COMMUNE M14 : AFFECTATION DU RÉSULTAT D'EXPLOITATION 2014

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2014,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2014,

Constatant que le compte administratif présente :

⇒ Un excédent cumulé de fonctionnement de 289 004,67 €

⇒ Un déficit cumulé d'investissement de 51 139,05 €

⇒ Un reste à réaliser négatif de 12 927,00 €

⇒ Un reste à réaliser positif de 103 000,00 €

Décide d'affecter le résultat excédentaire de fonctionnement comme suit :

☞ Excédent de fonctionnement reporté (ligne 002) : 289 004,67 €

☞ Déficit d'investissement reporté (ligne 001) : 51 139,05 €

SUBVENTIONS 2015

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil Municipal :

ATTRIBUE les subventions suivantes pour l'exercice 2015 :

BTP CFA DU LOIR-ET-CHER	150,00 €
C.M.A. 41	350,00 €
CONCILIATEURS DE JUSTICE	100,00 €
L'ARC EN CIEL	100,00 €
CAM FOOTBALL (Tournoi international Jeunes)	300,00 €
1 2 3 BOUGES	100,00 €
CANTINE SCOLAIRE	2 000,00 €
TOTAL	3 100,00 €

COMMUNE M14 : BUDGET PRIMITIF 2015

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil Municipal **ADOpte** le budget M14 suivant de l'exercice 2015 pour la commune :

	DÉPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	978 804,67	978 804,67
INVESTISSEMENT	428 566,05	428 566,05
TOTAL DU BUDGET	1 407 370,72	1 407 370,72

PIZZAS A EMPORTER

Le conseil municipal donne son accord à Monsieur GROsBOIS pour s'installer une fois par semaine dans le bourg avec un camion pour vendre des pizzas à emporter.

DROITS DE PRÉEMPTION

Le Conseil Municipal n'a pas désiré exercer son droit de préemption sur les ventes suivantes :

- Bruno NERET et Sarah LHOMME (propriété située 42 Route de la Clémencerie) à Jérôme GRANDBERT et Céline DAUVEL
- Mickaël et Claudia COCHET (propriété située 6 Allée de Chavigny) à Anthony BERTHELOT et Elodie BRAULT

Pour extrait conforme,
Le Maire,



Bernard GIRAULT